

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE

2026-2027

Pour les enfants nés en 2023 ainsi que pour les nouveaux arrivants sur la commune , les inscriptions scolaires ont lieu

dès le mois d'AVRIL 2026 ,

auprès de la mairie :

se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile ainsi que du carnet de vaccination et pièce d'identité.

Merci.